

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Élie Tremblay](#)

<https://www.cadre21.org/membres/389a934fdefa5205ea40a318>

Date d'obtention : 2022-09-30 18:58:10

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Parler à l'auteur du signalement (victime ou amie de la la victime qui rapporte les faits). Utiliser la bienveillance.
 2. Évaluer la situation sans jugement (grille avec l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue).
 3. Vérifier les informations: vérifier s'il y a d'autres personnes au courant et si les versions se corroborent. Parler aux jeunes un à la fois. Déterminer si les actions de l'instigateur sont de nature bienveillante ou impulsive.
 4. Parler avec l'instigateur.
 - Impulsive: remplir la grille, confisquer le cellulaire. Communiquer avec le policier école.
 - Malveillante: informer le policier école rapidement, confisquer le cellulaire. Signalement DPJ.
- EN TOUT TEMPS: Ne pas consulter les photos ou vidéos.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il est important de bien suivre les étapes dans l'aide mémoire afin de s'assurer de ne pas sauter une étape ou de ne pas contacter les policiers trop vite.

Que si la demande vient d'un parent, il faut référer directement aux policiers. La demande doit venir d'un jeune de l'école et doit avoir des impacts à l'école.

Que nous ne sommes pas mandataires de la police et qu'on peut refuser de faire leur demande.

Que les situations de sextage peuvent arriver autant aux jeunes filles qu'aux jeunes garçons.

Que dès que l'on suspecte une activité malveillante, il faut contacter les policiers rapidement et ne pas faire la grille nous-même.

Qu'il est essentiel de ne pas consulter les photos ou vidéos, même si la jeune insiste.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

De recueillir le témoignage de la victime puisque c'est elle qui est le plus à risque d'avoir des impacts psychologiques et sociales suite à la situation. Il est important de rester dans la bienveillance et dans le non-jugement des actions. Comme par exemple en :

- Encourageant la jeune victime à adopter une attitude positive envers elle-même.
- Encourageant la jeune victime à faire une distinction entre une erreur de jugement et la personne qu'elle est.
- Faisant valoir l'importance de s'entourer de bons amis qui sauront l'aider.